## ART. 43 N° 308

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2020

#### INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

## **AMENDEMENT**

N º 308

présenté par M. Di Filippo, Mme Le Grip, Mme Genevard, M. de Ganay, Mme Duby-Muller, M. Bazin, M. Dive et M. Gosselin

-----

#### **ARTICLE 43**

« décret »
les mots :
« la loi de financement de la sécurité sociale ».

À l'alinéa 6, substituer au mot :

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est nécessaire à la cohérence du texte.